



**HAL**  
open science

## Germaine de Staël ou la belle étrangère.

Stéphanie Genand

► **To cite this version:**

Stéphanie Genand. Germaine de Staël ou la belle étrangère.. xviii.ch, 2013, 10.24894/2673-4419.00044 . hal-03403097

**HAL Id: hal-03403097**

**<https://u-bourgogne.hal.science/hal-03403097v1>**

Submitted on 20 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Germaine de Staël ou *la belle étrangère*. Une identité entre la France et la Suisse

*Stéphanie Genand*

« Naître Française avec un caractère étranger, avec le goût et les habitudes françaises et les idées et les sentiments du Nord, c'est un contraste qui abîme la vie. »

Lettre de G. de Staël à Friederike Brun du 15 juillet 1806.

« L'auteur suisse français chercherait incessamment une réponse au « Qui suis-je ? » que lui renvoient ses problèmes d'identité. »

Daniel Maggetti: Les écrivains romands et la France : les modalités d'un 'décalage fécond'.

Si l'œuvre et la trajectoire de Germaine de Staël, rétives aux nomenclatures et aux systèmes, offrent aux études critiques un territoire privilégié – « Tant qu'une terre découverte n'est pas connue dans ses moindres contrées, n'est-il pas naturel qu'elle tente les explorateurs ? », écrit Pierre Kohler dans son célèbre ouvrage –,<sup>1</sup> nul doute que la question de sa nationalité constitue l'un des nœuds spectaculaires de cette résistance. Enjeu de nombreuses études soucieuses d'éclairer les vicissitudes du contexte historique,<sup>2</sup> la complexité d'un parcours où les frontières s'enchevêtrent plus qu'elles ne se distinguent<sup>3</sup> et le rôle paradigmatique joué par Staël dans l'émergence de la littérature romande,<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Pierre Kohler : *Madame de Staël et la Suisse. Étude biographique et littéraire, avec de nombreux documents inédits* (Lausanne/Paris 1916) 6.

<sup>2</sup> Simone Balayé : *La nationalité de Madame de Staël. Textes inédits de Madame de Staël et de Benjamin Constant*, in : *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain* (Paris 1968) 73-85.

<sup>3</sup> Voir Roger Francillon : *Madame de Staël et la Suisse*, *Annales Benjamin Constant* 20 (1997) 25-40.

<sup>4</sup> Voir Daniel Maggetti : *L'Invention de la littérature romande, 1830-1910* (Lausanne 1995), et *La Suisse romande et le Groupe de Coppet entre 1850 et 1910*, *Annales Benjamin Constant* 20 (1997) 11-24.

elle se dérobe méthodiquement à qui tente de lui assigner des contours. Cette difficulté tient à la singulière conjugaison d'obstacles qui compromettent, voire interdisent la fixation de la nationalité staëlienne. Parmi les plus évidents, les circonstances politiques transforment, en cette période qui voit « la carte de l'Europe »<sup>5</sup> bouleversée par les guerres révolutionnaires et les conquêtes impériales, sa détermination en une émigration tributaire des constitutions et des annexions. Roger Francillon, analysant l'entrelacs administratif qui retire puis restitue alternativement à Staël le statut de Française, entre 1795 et 1798, souligne la fluctuation de critères écartelés entre « deux conceptions de la nationalité qui s'opposent, celle par le sol, acceptée par la Révolution, et celle par le sang qu'invoque paradoxalement le gouvernement de la 1<sup>ère</sup> République ».<sup>6</sup> Si Staël, née à Paris le 22 avril 1766, bénéficie à ce titre de la nationalité française, la Constitution de l'an III, qui substitue au droit du sol l'obligation de la propriété foncière, un séjour de plus de sept ans sur le territoire ou le mariage avec un Français, la relègue désormais sur la liste des « étrangères ». Aux malveillances du Directoire, qui ne recule devant aucune chicane pour écarter la salonnière de la scène parisienne, son état-civil offre à l'évidence une matière d'élection : fille d'un banquier genevois et de l'unique descendante du pasteur de Crassier, « doux terroir [du pays de Vaud] abrité par ses montagnes, incliné vers son lac »,<sup>7</sup> mariée le 14 janvier 1786 avec « son Excellence Eric-Magnus Baron Staël de Holstein, [...] Chambellan de Sa Majesté la Reine de Suède et ambassadeur extraordinaire de S.M. Suédoise à la cour de France »,<sup>8</sup> Germaine de Staël cumule les affinités transfrontalières. Suspectes sous la Révolution, même si elles fournissent aussi à la républicaine des armes stratégiques – « Mme de Staël elle-même n'a sans doute jamais bien éclairci le problème et a plutôt mis à profit cette triple possibilité d'être Française, Genevoise ou Suédoise selon son intérêt » –,<sup>9</sup> de telles ambivalences transforment l'enjeu de la

<sup>5</sup> Germaine de Staël : *Dix années d'exil* (Paris 1996, éd. originale Paris 1821) 210 : « Je passai donc ma vie à étudier la carte de l'Europe pour m'enfuir, comme Napoléon l'étudie pour s'en rendre maître ».

<sup>6</sup> R. Francillon : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 3] 25.

<sup>7</sup> P. Kohler : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 1] 7.

<sup>8</sup> Extrait du registre du mariage, cité par la Comtesse Jean de Pange : *Monsieur de Staël* (Paris 1931) 90.

<sup>9</sup> S. Balayé : *La nationalité de Mme de Staël* [voir note 2] 73.

nationalité en une quête invalidée par le double écueil des aléas juridiques et des différences opportunément revendiquées par la fille de Necker.

La question semble d'autant plus illégitime qu'à ces obstacles externes s'ajoutent, dès 1802, la réticence constitutive du Groupe de Coppet à toute définition essentialiste de la nation.<sup>10</sup> Pensé comme un « écart »<sup>11</sup> où réfléchir la diversité européenne, le cercle staëlien privilégie, à la « grande muraille de la Chine »<sup>12</sup> entre les pays, le décloisonnement et la découverte des cultures étrangères. Cette dynamique, qui se décline en programme théorique et fictionnel – l'*Essai sur les fictions* et *De l'Allemagne* défendent des principes mis en intrigue dans *Corinne* ou sur le mode comique dans le proverbe de 1811, *La Signora fantastici* – inspire à Staël l'éloge de la circulation<sup>13</sup> et le modèle de l'héroïne lucide sur la dualité de son caractère : « Je pouvais donc me croire destinée à des avantages particuliers par la réunion des circonstances rares qui m'avaient donné une double éducation, et, si je puis m'exprimer ainsi, deux nationalités différentes ». <sup>14</sup> Associée, sous la plume de Pierre Macherey, au « cosmopolitisme indéfiniment ouvert »<sup>15</sup> dont le déploiement suppose, dans chacun des univers ou des personnages concernés, des failles qui autorisent seules la rencontre entre deux univers autarciques s'ils restent parfaits, cette porosité convertit la nationalité en une aventure sous le signe de l'étrangeté et de l'incertitude. Paralysée par les volte-face de l'histoire au tournant des deux siècles ou par la « culture cosmopolite »<sup>16</sup> qui structure l'œuvre staëlienne, sa détermination s'apparente à une gageure à la fois insoluble et infondée.

Faut-il en déduire l'impossible pertinence d'une enquête condamnée, dans le cas de Staël, à l'aporie ou au contresens ? Une telle hypothèse négligerait l'évidente singularité de la Suisse au sein de ce vaste corpus. Désignée, dans la

<sup>10</sup> Voir François Rosset : Coppet et les stéréotypes nationaux, in : Kurt Kloocke (dir.) : Le Groupe de Coppet et l'Europe, 1789-1830, Annales Benjamin Constant 15-16 (1994) 55-66.

<sup>11</sup> François Rosset : *Écrire à Coppet : nous, moi et le monde* (Genève 2002) 16.

<sup>12</sup> Germaine de Staël : *De l'Allemagne* (Paris 1968, éd. originale Londres 1813) I 47.

<sup>13</sup> G. de Staël : *De l'esprit des traductions*, in : *De la littérature et autres essais littéraires* (Paris 2013) 595 : « D'ailleurs, la circulation des idées est, de tous les genres de commerce, celui dont les avantages sont les plus certains ».

<sup>14</sup> G. de Staël : *Corinne ou l'Italie* (Paris 2000, éd. originale Paris 1807) 360.

<sup>15</sup> Pierre Macherey : *À quoi pense la littérature ? Exercices de philosophie littéraire* (Paris 1990) 25.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 24.

préface de *De l'Allemagne*, comme « la terre de mon père »,<sup>17</sup> elle ajoute aux déterminations politiques et culturelles qui structurent la géographie staélienne la profondeur des racines familiales : « Mme de Staël était la fille d'un Genevois et d'une Vaudoise ». <sup>18</sup> Ce lien complexe n'a pas échappé à la critique : Daniel Maggetti précise que la Suisse est pour Staël « le pays de ses parents », <sup>19</sup> formule reprise en écho par Roger Francillon dans l'étude qu'il consacre à cette question. <sup>20</sup> Staël elle-même explicite, dans *Dix années d'exil*, la valeur fondatrice d'un sol où elle trouve accueil et protection lors de sa longue proscription : « Des circonstances particulières m'offraient un asile et des ressources de fortune dans la patrie de mes parents, la Suisse ». <sup>21</sup> Privilégiant le concept de « patrie » par rapport à celui, plus abstrait, de nation, Staël restaure l'épaisseur parentale, voire paternelle, du lien indéfectible qui l'unit à la Suisse. Si cette résonance affective relève *a priori* de l'évidence – Simone Balayé, se demandant si « Mme de Staël peut [...] entrer dans le cadre d'une histoire littéraire de la Suisse romande », souligne que la question est « déjà résolue suivant les critères des origines familiales » –, <sup>22</sup> elle contrevient aux clivages critiques qui ont traditionnellement transformé, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de Staël en réservoir où puiser alternativement les fondements de la culture romande et du modèle français. Cette appropriation partisane, qualifiée par D. Maggetti d'« helvétisation de la dame de Coppet », <sup>23</sup> s'appuie sur l'ambivalence constitutive du discours staélien sur la Suisse. Abondantes dans les lettres rédigées entre 1790 et 1795, les remarques acerbes contre l'ennui et la platitude de l'existence sur les bords du Léman offrent d'imparables arguments à qui cherche les preuves d'une Staël fondamentalement parisienne. Écrivant à son mari depuis Zurich, le 13 avril 1794, elle ne dissimule pas la profonde aversion que lui inspirent les lieux : « Me voici dans ta ville favorite et pour laquelle je ne puis partager ton penchant. J'y suis pénétrée d'ennui, comme dans les jours

<sup>17</sup> G. de Staël : *De l'Allemagne* [voir note 12] I, 40.

<sup>18</sup> P. Kohler : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 1] XI.

<sup>19</sup> D. Maggetti : *La Suisse romande et le Groupe de Coppet* [voir note 4] 11.

<sup>20</sup> R. Francillon : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 3] 31 : « Mme de Staël ne pouvait pas rester indifférente au sort du pays de ses parents. »

<sup>21</sup> G. de Staël : *Dix années d'exil* [voir note 5] 156.

<sup>22</sup> S. Balayé : *Madame de Staël*, in : Roger Francillon (dir.) : *Histoire de la littérature en Suisse romande, I, Du Moyen Âge à 1815* (Lausanne 1996) 357.

<sup>23</sup> D. Maggetti : *L'Invention de la littérature romande* [voir note 4] 272.

de pluie l'on se sent saisi par l'humidité, et je crois que j'aimerais mieux le fond du lac que ses bords ».<sup>24</sup> Un tel réquisitoire, fût-il aussi lancinant qu'un « refrain »,<sup>25</sup> ne saurait pourtant rendre compte de la complexité d'une relation qui juxtapose, aux attaques contre l'étroitesse des cercles genevois et lausannois, le tableau au vitriol de la mondanité française. Incarnée par le Comte d'Erfeuil, dont *Corinne* rappelle qu'« en conversation, [il] aimait beaucoup mieux montrer de l'esprit que de la bonté »,<sup>26</sup> ce brillant, associé au ridicule et à la flatterie, inspire à Staël plusieurs pages sévères qui interdisent la lecture univoque d'une œuvre où l'éloge et le blâme frappent indistinctement la Suisse et la France. De tels contrastes, dont R. Francillon souligne qu'ils établissent, entre Staël et la Suisse, des « rapports ambivalents »,<sup>27</sup> dessinent un univers bipolaire où la critique lit, avec la même légitimité, l'enracinement dans la tradition française – pour Sainte-Beuve, Staël « allait prolonger [...] cette galerie de salons illustres de l'ancienne société française »<sup>28</sup> – et les piliers de la culture romande en construction, parmi lesquels le protestantisme, l'indépendance et l'engagement dans la cause publique : « Pour la Suisse, dont la fonction naturelle en Europe est, semble-t-il, d'être une école pratique et internationale de la liberté, Mme de Staël est en quelque sorte son missionnaire », écrit Henri-Frédéric Amiel.<sup>29</sup> Prisonnière des approches statiques, la question de la nationalité oscille, au gré des intérêts politiques, entre deux pays chacun en droit de revendiquer, ou de refuser<sup>30</sup> le statut éternellement conflictuel de patrie staëlienne.

Cette impasse invite à chercher une autre langue mieux à même de restituer la complexité de la relation qui unit Staël à « la terre de [s]on père ». Le parcours de « la fille de Necker » exige peut-être d'associer, aux enjeux stricte-

<sup>24</sup> G. de Staël : Correspondance générale (Lausanne 1993, éd. originale Paris 1960) II 620.

<sup>25</sup> R. Francillon : Madame de Staël et la Suisse [voir note 3] 28.

<sup>26</sup> G. de Staël : *Corinne* [voir note 14] 163.

<sup>27</sup> R. Francillon : Madame de Staël et la Suisse [voir note 3] 25.

<sup>28</sup> Charles-Augustin Sainte-Beuve : *Portraits de femme* (Paris 1998, éd. originale Paris 1844) 127.

<sup>29</sup> Henri-Frédéric Amiel : *Essais critiques* (Paris 2006, éd. originale Paris 1932) 293. Pour une analyse approfondie de ces enjeux, nous renvoyons aux travaux de D. Maggetti précédemment cités.

<sup>30</sup> Michel Delon rappelle, dans l'éditorial de la revue *Europe*, la persistance en France des préjugés à l'encontre de celle qui « suscitait une triple hargne, en tant que femme, en tant que protestante d'origine genevoise, en tant que défenseur des Lumières et de l'idéal de 1789 » : *Europe* 693-694 (1987) 3.

ment historiques, les résonances et les constructions intimes. Déplacée sur la scène familiale et vers la question toujours problématique des origines, la nationalité se décline en effet en une réflexion sur l'identité, dont plusieurs travaux ont souligné l'importance décisive dans le corpus staëlien. Claude Reichler, analysant les traces fugitives de l'idylle sous sa plume, associe la quête de ce modèle littéraire à « un problème – celui de l'identité – qui est, lui, omniprésent dans l'œuvre et abordé sous tous ses aspects ».<sup>31</sup> Indissociable des parents, l'enjeu de la nationalité, reformulé en « patrie », retrouve stratégiquement une épaisseur qui substitue au choc des modèles fixes l'évolution et la métamorphose des repères. Particulièrement sensible chez Staël, dont le parcours distingue plusieurs étapes marquées par des enjeux contradictoires qui enthousiasment ou crispent son regard sur le pays, cette fluctuation requiert d'envisager la nationalité comme une identité dynamique : si Staël ne naît pas Suisse, elle le devient. L'hypothèse, loin d'être entièrement nouvelle, s'appuie sur plusieurs pistes suggérées et par Roger Francillon – « Elle a su s'attacher à ce pays [...] pour lequel elle s'est peu à peu prise d'affection »<sup>32</sup> – et par Pierre Kohler dans l'étude de référence qu'il consacre à la question : « En 1814, en 1816 [...] son cercle intime est peut-être plus suisse. Elle est moins idolâtre de ce qui vient de Paris ».<sup>33</sup> Associée à la maturation d'une vie dont il interprète le cheminement comme « un progrès vers plus de simplicité et de sincérité »,<sup>34</sup> la reconquête affective de la Suisse revêt chez Staël la forme d'un itinéraire scandé par des épisodes fondateurs, dont la violence éloigne progressivement les ancrages français pour leur substituer les terres désormais réparatrices de Coppet. Cette étude se propose d'analyser les modalités et les enjeux de ce 'trajet'. Si le terme désigne, pour Jean Starobinski, la dialectique constitutive du rapport à l'œuvre, fondé sur un voyage affectif où le renoncement à l'empathie première s'accompagne d'une distance critique qui seule permet le retour libre,<sup>35</sup> il traduit aussi la mobilité sensible de la réappropriation staëlienne de la Suisse. Aux racines immuables, elle préfère dans cette perspec-

<sup>31</sup> Claude Reichler : *Idylle et identité chez Mme de Staël*, Annales Benjamin Constant 20 (1997) 43.

<sup>32</sup> R. Francillon : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 3] 39.

<sup>33</sup> P. Kohler : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 1] 635.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 437.

<sup>35</sup> Jean Starobinski : *La Relation critique*, in : *Quatre conférences sur la « nouvelle critique »*, Studi Francesi 34 (1968) 35.

tive le concept de ‘penchant’. Déjà évoqué dans la lettre à M. de Staël datée du 13 avril 1794, le mot revient dans l’hommage au père que constitue *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée* :

Il vivait dans un pays qui n’est pas ma patrie [...] Il sentait vivement le malheur que me faisait éprouver le combat entre mes goûts, mes amis qui me rappelaient en France, et la peine de le quitter même pour quelques mois. Il prenait mon parti contre les autres, il le prenait vivement contre moi-même, quand je m’accusais quelquefois de ne pas savoir vivre comme lui dans la solitude, de ne pas savoir comme lui supporter la perte de cette émulation de pensées et de gloire qui double et la vie et les forces : il m’encourageait dans *mon penchant pour la France*, il aimait les souvenirs qu’il y avait laissés, et cherchait de toute sa puissance à conserver cette patrie à sa famille.<sup>36</sup>

Emblématique des tensions qui traversent une « patrie » plus que jamais liée, au-delà même de l’étymologie, à la figure du père, cet extrait restitue la dimension affective des déchirements exacerbés, en avril 1804, par la mort de Necker : « je ne me reconnais plus moi-même, maintenant que la vie s’arrête à moi ». <sup>37</sup> D’abord assuré – « un pays qui n’est pas ma patrie » – l’enracinement vacille au fur et à mesure que la fille retrace avec nostalgie l’insistance de son père à l’éloigner de lui en cultivant ce qui relève désormais du « penchant », autrement dit de la préférence plus que de l’essence. Cette conversion, loin de rester circonscrite à cet épisode dramatique, s’accompagne d’une réappropriation mélancolique du tombeau. Jadis métaphore de l’inertie hors de Paris – « Tu pourrais exister doucement dans une campagne de Suisse ; moi, je ne m’y trouverais pas tout à fait aussi bien que dans un tombeau », écrit-elle à son mari le 22 avril 1794 –, <sup>38</sup> il désigne progressivement un foyer où puiser énergie et courage avant le « grand départ » pour l’Angleterre :

Le monument qui renferme les cendres de mon père et de ma mère et dans lequel, si le bon dieu me le permet, les miennes doivent être déposées, était une des premières causes de mes regrets en m’éloignant, mais je trouvais presque toujours, en m’en approchant, une sorte de force d’âme qui me semblait venir d’en haut. Je passai une heure en prière devant cette porte de fer qui s’est refermée sur les restes du plus noble des humains et là mon âme fut convaincue de la nécessité de partir.<sup>39</sup>

<sup>36</sup> G. de Staël : *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée*, in : *Manuscrits de M. Necker*, publiés par sa fille (Genève an XIII [1805]) 125-126 (nous soulignons).

<sup>37</sup> *Ibid.*, 133.

<sup>38</sup> G. de Staël : *Correspondance générale* [voir note 24] II 628.

<sup>39</sup> G. de Staël : *Dix années d’exil* [voir note 5] 227.



Ce trajet, qui conduit de l'angoisse maternelle de « [s]enterrer de [s]on vivant »<sup>40</sup> à « la douleur de quitter les cendres de [s]es parents »,<sup>41</sup> dessine un véritable parcours où se révèle l'une des métamorphoses décisives de l'identité staëlienne. Il nous invite, tout comme l'œuvre, à tenter l'archéologie de ce consentement au lieu.

Tout commence par l'expérience d'une division. Si le mot structure la relation de Staël à la Suisse, il affecte déjà, originellement, l'émigration imposée à Jacques et Suzanne Necker par la brillante carrière du ministre de Louis XVI. Les lettres envoyées par Suzanne à son amie lausannoise Étienne Clavel de Brenles résonnent, entre 1760 et 1780, de la violence éprouvée en découvrant une vie parisienne dont l'exploration nourrit, chez la fille du pasteur, la peur de la différence et de la dénaturation. Dénoncée comme un « pays stérile en amitié »,<sup>42</sup> la capitale s'apparente à un théâtre où l'inversion des valeurs morales exacerbe la tyrannie des usages et discrimine cruellement les étrangères : « Personne n'a plus senti que moi qu'il faut être né dans ce pays pour y réussir ». <sup>43</sup> À la frustration d'ignorer jusqu'à la rhétorique des salons – « Je n'avais pas un mot à dire dans le monde, j'en ignorais même la langue »<sup>44</sup> – s'ajoute chez Suzanne la culpabilité de ne développer aucune racine sur un sol où Necker semble de son côté s'épanouir et prospérer : « Mon mari compare sans cesse les ombrages frais de la France à l'aridité de la Suisse ; ce pays est son élément, ce serait aussi le mien si la nature ne m'avait donné un cœur et des attachements si puissants et si tendres ». <sup>45</sup> Sans qu'il soit ici possible de développer la trajectoire de Suzanne, dont les travaux de Catherine Dubeau ont restitué la troublante profondeur,<sup>46</sup> la correspondance de ces années souligne

<sup>40</sup> G. de Staël : Correspondance générale [voir note 24] IV 596 : Lettre à Du Pont de Nemours du 7 mars 1803. On sait l'angoisse d'être enterrée vivante chez Suzanne Necker, qui publie en 1790 *Des Inhumations précipitées* [Paris 1790].

<sup>41</sup> G. de Staël : *Dix années d'exil* [voir note 5] 209.

<sup>42</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles, 1765, in : Fedor Golowkin : *Lettres diverses recueillies en Suisse* (Genève/Paris 1821) 247.

<sup>43</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles, 1775 [voir note 42] 424.

<sup>44</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles du 31 août 1771 [voir note 42] 402.

<sup>45</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles du 18 juillet 1767 [voir note 42] 320.

<sup>46</sup> Voir Catherine Dubeau : *L'épreuve du salon ou le monde comme performance dans les Mélanges et les Nouveaux mélanges de Suzanne Necker*, *Cahiers staëliens* 57 (2006) 201-225, et : *La mort de Mme de Vernon et les deux dénouements de Delphine : invention romanesque et réminiscences maternelles chez Mme de Staël*, in : Nigel Hark-

le douloureux écart qui sépare, à Paris, l'intégration euphorique de Necker du consentement arraché à celle qui n'a d'autre choix, pour tenter l'existence française, que d'étouffer la trace de sa terre d'origine : « j'ai enfoui mon petit capital pour ne le revoir jamais ». <sup>47</sup> Associée sous sa plume à la métaphore végétale, l'installation en France oppose à la transplantation maternelle – « des amis [...] m'ont arrachée à tous mes goûts, en me faisant quitter la Suisse sans nécessité » <sup>48</sup> – la croissance naturelle de Necker : « ici, c'est M. Necker qui ne trouve de gazons et d'ombrages dignes de son approbation que ceux du pays qu'il aspire à gouverner ». <sup>49</sup> L'image relève moins d'une recherche poétique qu'elle ne traduit l'entrelacs conflictuel des racines et des paysages. Si Suzanne reste nostalgique d'une campagne où elle se serait fondue sans deuil ni blessures, <sup>50</sup> Necker concilie au contraire les différents décors de sa vie.

Un tel contraste ne pouvait qu'affecter l'enfance et la jeunesse de Germaine. L'épisode tristement célèbre de la maladie nerveuse qui la frappe à quatorze ans révèle, diagnostiquée par le docteur Tronchin, une immersion excessive dans l'atmosphère des salons :

La santé de la jeune personne, alors âgée de quatorze ans, déclinant de jour en jour, on appelle le docteur Tronchin : celui-ci inspire des alarmes ; il ordonne immédiatement la campagne, exigeant que Mademoiselle Necker passe ses journées en plein air et abandonne toute étude sérieuse. <sup>51</sup>

Conséquence d'un projet éducatif soucieux d'épargner à la fille le douloureux déracinement dont la mère ne triomphe qu'au prix de ses propres désirs, l'épuisement, puis l'enlèvement de la petite à Saint-Ouen témoignent d'une spectaculaire inversion, chez Suzanne, de la relation qui séparait jadis la ville de la campagne. Aux plaisirs perdus des prairies, la contrainte de l'identité, sévèrement exercée pendant de longues années, a fini par substituer une urbanité d'autant plus intransigeante qu'elle résulte d'une acculturation forcée : « Me

ness, Lisa Downing, Sonya Stephens et Timothy Unwin (dir.) : *Birth and Death in Nineteenth-Century French Culture* (Amsterdam/New York 2007) 153-171.

<sup>47</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles du 31 août 1771 [voir note 42] 402.

<sup>48</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles du 1<sup>er</sup> juin 1763 [voir note 42] 237.

<sup>49</sup> Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles du 18 juillet 1767 [voir note 42] 320.

<sup>50</sup> « Je crois qu'elle était restée très vaudoise en son fond », note P. Kohler : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 1] 45.

<sup>51</sup> Albertine Necker de Saussure : *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël* (Paris 1820) XXIX-XXX.

voici de retour à Paris, ou du moins à ma campagne, car malgré mon antipathie pour les bocages, j'ai été contrainte par ma santé de me réfugier loin du tumulte et du bruit». <sup>52</sup> Obtenue contre des racines dont Suzanne, en se construisant artificiellement comme parisienne, a honte au point d'en vouloir effacer toute trace, l'« antipathie pour les bocages » constitue le premier héritage maternel de Germaine. Précocement détournée d'un univers champêtre dont elle doit, au milieu des livres et des conversations philosophiques qui accompagnent ses premières années, oublier jusqu'à l'existence, la jeune fille croit à la légende d'une origine essentiellement mondaine : « Germaine Necker est née, pour ainsi dire, dans un salon ». <sup>53</sup> Enfant de la ville et de ses cercles privilégiés, elle pousse inconsciemment le désir maternel jusqu'à détester longtemps la nature, où s'assourdissent l'éclat des conversations et le bruit de la gloire. Les lettres à son mari, écrites en découvrant une Suisse synonyme de silence et de rétrécissement des facultés, témoignent du dégoût inspiré à celle qui reste incapable de lire le paysage sans lui associer l'ennui et la solitude du « tombeau ». Cette insensibilité s'accompagne, dans l'histoire critique, de l'image très tôt forgée d'un auteur dépourvu de talent pittoresque :

Les beautés champêtres n'étaient guère à ses yeux que la décoration de l'exil, la froide parure d'un séjour insipide, et elle avait pris une sorte d'humeur contre les lacs, les montagnes, les glaciers de la Suisse, dont on lui comptait la vue comme un dédommagement. Rien de ce qui n'était ni sentiment ni pensée n'avait de valeur à ses yeux. <sup>54</sup>

Campé dès la *Notice* d'Albertine, le déficit descriptif n'est que le symptôme esthétique de l'étrangeté du paysage suisse : « Dans ses premières œuvres, vers ou prose, Mme de Staël ne sait pas décrire et rien ne laisse présager qu'elle devienne paysagiste ». <sup>55</sup>

Plusieurs indices suggèrent pourtant, entre 1760 et 1780, la fragilité d'une aversion construite plus qu'elle ne résulte d'un choix mûrement réfléchi. Déclarant à son mari en 1794, dans une formule restée célèbre, « j'ai toute la Suisse

<sup>52</sup> Lettre inédite citée par P. Kohler : *Madame de Staël et la Suisse* [voir note 1] 45.

<sup>53</sup> Beatrix d'Andlau : *La Jeunesse de Madame de Staël, de 1766 à 1786* (Genève 1970) 7.

<sup>54</sup> A. Necker de Saussure : *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël* [voir note 51] CXX.

<sup>55</sup> Béatrice Le Gall : *Le paysage chez Madame de Staël*, *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 1 (1966) 39-40.

dans une magnifique horreur »,<sup>56</sup> Staël privilégie, sur le réquisitoire explicite, les contradictions de l'oxymore qui laisse entendre, sous la haine, la persistance du sublime. Si Albertine Necker de Saussure, fille d'alpiniste, déplore chez sa cousine « l'humeur contre les lacs, les montagnes, les glaciers », elle oublie qu'avant même l'excursion organisée en 1807 à la Mer de glace avec Juliette Récamier,<sup>57</sup> la Vallée de Chamonix inspire à Staël une description enthousiaste et sensible :

Je viens de faire une partie de glaciers. Il n'y a rien de plus imposant au monde que la vallée de Chamonix. Cette immense mer de glace qui touche à la prairie la plus riante, ce soleil qui darde sur ses cristaux sans parvenir à les fondre, tous ces contrastes forment véritablement le plus imposant spectacle que la nature ait donné à l'homme. Il faudrait y passer un mois au lieu de deux jours, si l'on voulait tout voir comme savant, mais comme poète l'impression de l'imagination suffit.<sup>58</sup>

Cette lettre invite à nuancer, comme le fait très tôt le Comte d'Haussonville,<sup>59</sup> le mythe d'une Staël indifférente, sinon hostile, à l'effet du paysage suisse. Si sa description se limite à quelques pages convenues dans *Delphine*, lorsque l'héroïne chassée des salons « traverse les montagnes qui séparent la France de la Suisse »,<sup>60</sup> elle traduit moins le sentiment réel de l'auteur que la douloureuse insensibilité d'un personnage dont la trajectoire rejoue symboliquement celle de Suzanne. Catherine Dubeau, soulignant la tonalité mélancolique d'une première fiction marquée par le « deuil de la mère »,<sup>61</sup> invite à lire *Delphine* comme la négociation d'un héritage où le conflit des espaces – salons *vs* campagne, Paris *vs* Suisse – en reste à l'écartèlement douloureux, incapable de résorber la division d'une destinée tragique dès qu'elle franchit le seuil de la capitale. Si le récit explicite en 1802 cette contradiction, dont Staël tente alors de s'affranchir dans le miroir romanesque, les œuvres de jeunesse révèlent son inquiétante précocité. Sous le génie de la fillette, à laquelle Mme Necker impose une éducation à la hauteur de son rêve d'enfant *salomisé* – « Ce n'est rien,

<sup>56</sup> G. de Staël : Correspondance générale [voir note 24] II 552.

<sup>57</sup> Elle est retracée par P. Kohler : Madame de Staël et la Suisse [voir note 1] 469.

<sup>58</sup> G. de Staël : Correspondance générale [voir note 24] I 461.

<sup>59</sup> Paul-Gabriel Comte d'Haussonville : Mme de Staël et M. Necker d'après leur correspondance inédite (Paris 1925) 727 : « On a écrit maintes fois que la nature n'existait pas pour elle. C'est trop dire ».

<sup>60</sup> G. de Staël : *Delphine* (Paris 2004, éd. originale Paris/Lausanne 1802) 514.

<sup>61</sup> C. Dubeau : La mort de Mme de Vernon et les deux dénouements de *Delphine* [voir note 46] 154.

absolument rien, à côté de ce que je voulais en faire », déclare-t-elle à Albertine<sup>62</sup> –, perçoit en effet, dès l'âge de douze ans, le déchirement d'un sujet qui découvre, ou pressent, la dualité d'une identité dont les rigueurs de la mère ne réussissent pas à lui dissimuler la part champêtre ni l'héritage suisse. Cette division inspire à la jeune Germaine sa première pièce de théâtre. Stratégiquement intitulée *Les Inconvénients de la vie de Paris*, cette production, dont ne subsiste aujourd'hui que le compte rendu donné par Meister dans la *Correspondance littéraire* en 1778, repose sur une intrigue où deux fillettes, l'une élevée à la campagne, l'autre à la ville, rivalisent pour gagner l'amour de la mère :

[...] leur fille, un enfant de douze ans, mais qui annonce déjà des talents au-dessus de son âge, s'amuse à composer de petites comédies... Elle vient d'en faire une en deux actes, intitulée *Les Inconvénients de la vie de Paris*, qui n'est pas seulement fort étonnante pour son âge, mais qui a paru même fort supérieure à tous les modèles. C'est une mère qui a deux filles, l'une élevée dans la simplicité de la vie champêtre, l'autre dans tous les grands airs de la capitale. Cette dernière est la favorite, grâce à son esprit et à sa gentillesse ; mais le malheur où cette mère se voit réduite par la perte d'un procès considérable lui fait voir bientôt laquelle des deux méritait le mieux son estime et sa tendresse.<sup>63</sup>

Le masque du théâtre, fût-il comique, n'en révèle pas moins la violence d'une perception de soi archaïquement structurée par le conflit qui oppose l'enfant des salons à la fille des prairies, l'esprit français aux joies naturelles de la Suisse. Loin de constituer un trait de caractère, « l'antipathie pour les bocages » s'y dénonce comme une contrainte imposée, de force, à une petite fille pour qui les plaisirs de la campagne dessinent un monde interdit, dont elle ne saurait profiter qu'au prix d'une transgression coupable. Seule l'imminence du mariage, synonyme de séparation, mais aussi d'indépendance pour la jeune Germaine qui s'apprête à devenir Madame de Staël, autorise progressivement la libération d'une sensibilité présentée, en 1785, comme une découverte aussi intense qu'inédite : « J'ai joui de la campagne comme si je la voyais pour la première fois ». <sup>64</sup> La violence de l'expérience, qui apparente la révélation du paysage à

<sup>62</sup> A. Necker de Saussure : Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël [voir note 51] XXXIV.

<sup>63</sup> Cité dans : Lady Blennerhasset : Madame de Staël et son temps, 1766-1817 (Paris 1890) I 194.

<sup>64</sup> Lettre à Mme d'Houdetot du 18 mai 1785, in : G. de Staël : Correspondance générale [voir note 24] I 36.

l'éveil d'un corps tout entier bouleversé par ses sensations, libère aussi une parole soudain lucide sur la dualité d'une identité irréductible aux seuls codes parisiens : « Mais vous réunissez les goûts de la ville aux goûts champêtres, et c'est à cela que je n'atteins pas ». <sup>65</sup> Jadis enfouies, les origines suisses, désormais visibles, dessinent en filigrane une destinée possible, dont la jeune femme mesure et la richesse et la perte. Reste à convertir, au terme de plusieurs étapes chargées de réparer progressivement cette division, la virtualité en vécu consenti.

La puissance du verrou maternel impose à la réconciliation suisse une médiation. Cette dernière intervient peut-être dans *De l'Allemagne*, où les racines vaudoises trouvent dans les célébrations du canton de Berne une scène où rejouer l'origine sous le masque. Au centre du célèbre chapitre intitulé « La fête d'Interlaken », <sup>66</sup> cette cérémonie associe, aux commémorations du serment du Rütli, le tableau d'une famille réunie sous la bienveillante autorité du père :

Tout, dans la ville et le canton de Berne, porte l'empreinte d'un ordre sérieux et calme, d'un gouvernement digne et paternel. Un air de probité se fait sentir dans chaque objet que l'on aperçoit ; on se croit en famille au milieu de deux cents mille hommes, que l'on appelle nobles, bourgeois ou paysans, mais qui sont tous également dévoués à la patrie. <sup>67</sup>

Si Staël retrace ici une fête à laquelle elle assiste effectivement, les 16 et 17 août 1808, le tableau pittoresque lui importe moins que la résonance symbolique de souvenirs ravivés par le spectacle des « hommes à cheveux blancs ». <sup>68</sup> L'admiration suscitée par ces « vieillards » déclenche une profonde réminiscence, qui entrelace aux origines mythiques de l'Helvétie celle d'un clan dont les racines relient les Necker aux sources de la culture allemande. Véritable anamnèse, la fête d'Interlaken, – dont la description ne figure pas dans le manuscrit original et « semble avoir été intercal[é] postérieurement » <sup>69</sup> – plonge alors Staël dans le double souvenir du père défunt et de la douleur maternelle. Si Necker n'est jamais nommé, son ombre tutélaire découpe les sommets et transforme les montagnes, jadis murs ou prisons, en monuments sublimes : « Des ténèbres pro-

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> G. de Staël : *De l'Allemagne* [voir note 12] I 151.

<sup>67</sup> Ibid., I 152.

<sup>68</sup> Ibid., I 154.

<sup>69</sup> Comtesse Jean de Pange : *De l'Allemagne* (Paris 1958) I 280.

fondes environnaient ce point lumineux, et les montagnes, qui pendant la nuit ressemblent à de grands fantômes, apparaissaient comme l'ombre gigantesque des morts qu'on voulait célébrer». <sup>70</sup> Au deuil du père, dont la mort interrompt tragiquement le voyage en Allemagne, le texte substitue l'éternité apaisante du souvenir : « Le vieux temps était représenté par ces hommes âgés pour nous, mais si jeunes en présence des siècles ! » <sup>71</sup> Si Claude Reichler interprète ce cycle comme « un temps mort », sous le signe du ressassement, de « l'identité autiste » et du « mythe immobile », <sup>72</sup> ce chapitre valorise plutôt la réconciliation des âges et des territoires douloureusement disséminés par la trajectoire parisienne, puis l'exil. Heureuse de renouer avec « d'anciennes coutumes [qui] rapprochent de nous le passé et nous rendent l'avenir présent », <sup>73</sup> Staël ose même une réécriture comique de la transplantation maternelle :

Il était assez piquant de voir se promener dans la rue d'Unterseen de jeunes Parisiens tout à coup transportés dans les vallées de la Suisse, ils n'entendaient plus que le bruit des torrents ; ils ne voyaient plus que des montagnes, et cherchaient si dans ces lieux solitaires ils pourraient s'ennuyer assez pour retourner avec plus de plaisir encore dans le monde. <sup>74</sup>

Inversé, le déracinement des Français dans l'Oberland transforme la dénatura-tion de Suzanne en expérience touristique, en émotion typique, en anecdote piquante à raconter. Cet allègement affecte jusqu'au moi lui-même, à qui le *Guillaume Tell* de Schiller, longuement analysé au chapitre XX <sup>75</sup> et dont le héros offre sa silhouette aux « coupes de bois » utilisées lors du banquet, <sup>76</sup> offre une version heureuse du choix entre les deux enfants. Dilemme douloureux d'une fillette divisée, en 1778, par les aspirations contradictoires de sa mère, la scène privilégiée, lors du célèbre épisode de la pomme et de la flèche, l'égalité affective :

Est-ce là ton enfant ? dit Gessler : – Oui, seigneur, répond Tell. – Gessler : En as-tu d'autres ? – Tell : Deux garçons, seigneur. – Gessler : Lequel des deux t'est le plus cher ? – Tous les deux sont mes enfants. <sup>77</sup>

<sup>70</sup> G. de Staël : De l'Allemagne [voir note 12] I 153.

<sup>71</sup> Ibid., I, 154.

<sup>72</sup> C. Reichler : Idylle et identité chez Mme de Staël [voir note 31] 47-48.

<sup>73</sup> G. de Staël : De l'Allemagne [voir note 12] I 155.

<sup>74</sup> Ibid., I 152-153.

<sup>75</sup> Ibid., I 315.

<sup>76</sup> Ibid., I 154.

<sup>77</sup> Ibid., I 317.

Cette réparation libère, dans *De l'Allemagne*, la fiction d'une famille affranchie de ses déchirements primitifs et où chacun, désormais, trouve sa place au pied des montagnes protégées par « l'Helvétien » : « L'étranger les admire comme une merveille, l'Helvétien les chérit comme un asile où les magistrats et les pères soignent ensemble les citoyens et les enfants ». <sup>78</sup> Berne, où se réconcilie la bienfaisance maternelle – « ses établissements de charité sont peut-être les mieux soignés de l'Europe : l'hôpital est l'édifice le plus beau » <sup>79</sup> – et la protection du père, déclinée en « patriotisme du bonheur », <sup>80</sup> inspire à Staël le tableau d'une double réunion : celle des cantons indépendants, qui choisissent de conjuguer leurs forces lors du serment mythique de 1307, celle de ses propres racines, révélées en miroir par « la montagne qui porte le nom de Vierge (*Jung Frau*) ». <sup>81</sup>

La Suisse peut alors, au terme de ce détour symbolique, rayonner librement sur l'œuvre staëlienne. Si *De l'Allemagne* révélait une identité encore masquée par l'Helvétie et les ancêtres germaniques, *Dix années d'exil* explicite une réappropriation qui transforme la division douloureuse en consentement : « c'est ainsi que je fus obligée de quitter en fugitive deux patries, la Suisse et la France ». <sup>82</sup> La situation politique, marquée par les annexions impériales et l'absurdité du despotisme napoléonien, accélère une helvétisation nourrie par le visage indigne de la France. Le contre-modèle de Bonaparte, « Corse qui ne voulait se servir de la grande nation que pour opprimer l'Europe », <sup>83</sup> réveille chez Staël une fibre patriotique attisée par celui pour qui « l'air de ce beau pays n'est pas [...] l'air natal ». <sup>84</sup> Retournée, la célèbre attaque du Duc de Rovigo contre *De l'Allemagne* <sup>85</sup> révèle la logique perverse de l'Empire, où la mascarade des liens patriotiques, dictés par le calcul – « Où est sa patrie ? Où sont ses concitoyens ? Sa patrie, c'est la terre qui lui obéit » <sup>86</sup> –, valorise *a contrario* les

<sup>78</sup> Ibid., I 155.

<sup>79</sup> Ibid., I 151.

<sup>80</sup> Ibid., I 154.

<sup>81</sup> Ibid., I 152.

<sup>82</sup> G. de Staël : *Dix années d'exil* [voir note 5] 230.

<sup>83</sup> Ibid., 123.

<sup>84</sup> Ibid., 230.

<sup>85</sup> « Il m'a semblé que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point » : G. de Staël : *De l'Allemagne* [voir note 12] I 39.

<sup>86</sup> G. de Staël : *Dix années d'exil* [voir note 5] 231.



liens profonds, tissés par l'histoire et le passage des générations : « son père n'a pas comme le mien dévoué sa fortune et ses veilles à préserver la France de la banqueroute et de la disette ». <sup>87</sup> L'affrontement entre Staël et Bonaparte, s'il oppose deux politiques et deux morales, juxtapose aussi deux modèles d'enracinement : l'invasion, qui ne confère aux territoires qu'une identité superficielle, voire parodique – à l'image des « provinces françaises déguisées » qui singent Paris aux quatre coins de l'Europe <sup>88</sup> – et l'ancrage, qui conjugue aux souvenirs du lieu des valeurs fondatrices et susceptibles de rallier ceux qui s'y reconnaissent. S'il correspond en 1789 au programme proposé à la France par Necker, ce miroir positif bascule, en 1798, de l'autre côté d'une frontière forcée par les troupes sacrilèges de Bonaparte :

Ce fut au moment de l'entrée des Français en Suisse que Genève perdit son indépendance et le gouvernement de France commença par détruire une ville qui devait à son indépendance tout son éclat historique. Les soldats de la République française entrèrent dans la patrie de Guillaume Tell et vinrent porter leur abstraite liberté et leur tyrannie positive jusque dans les montagnes où des hommes simples conservaient et conservent intact le trésor de leurs vertus et de leurs lois. <sup>89</sup>

Cette inversion, transformant les idéaux révolutionnaires en armes d'annexion et les Français en envahisseurs, réveille chez Staël les fondements de l'identité suisse et les vertus de Coppet. Si elle se dit d'abord « presque résignée à vivre dans ce château » où l'assigne l'ordre d'exil, l'inhumanité de la politique impériale transforme cette maison sans souvenirs, loin de Paris où Staël « est née » et où elle a « passé [s]on enfance et [s]a première jeunesse », <sup>90</sup> en lieu affectif : « en descendant l'avenue de Coppet, en quittant ainsi ce château qui était devenu pour moi comme un ancien et bon ami, je fus prête à m'évanouir ». <sup>91</sup>

Devenue Suisse, au point de décider que ses « cendres » rejoindront celles de son père et de sa mère au sein du « monument » <sup>92</sup> de Coppet, Staël renoue enfin avec les paysages et l'écriture pittoresque. La visite au couvent des Trappistes, proposée à Mathieu de Montmorency comme « un but de promenade

<sup>87</sup> Ibid., 230. Paris est aussi présentée comme le séjour « le plus agréable de tous » parce qu'y subsiste, dit Staël, « la génération qui a connu mon père » (135).

<sup>88</sup> Ibid., 210.

<sup>89</sup> Ibid., 59.

<sup>90</sup> Ibid., 135.

<sup>91</sup> Ibid., 228.

<sup>92</sup> Ibid., 227.

en Suisse », <sup>93</sup> souligne la spectaculaire conversion d'une sensibilité jadis fermée, et qui laisse désormais libre cours à une curiosité réveillée par un pays sur lequel le regard se pose pour la première fois : « Nous rejoignîmes Vevey par les montagnes et nous nous proposâmes de faire une course jusqu'à l'entrée du Valais, que je n'avais jamais vu ». <sup>94</sup> Cette naissance au monde, qui révèle à Staël des plaisirs inconnus, oppose deux modèles d'existence métaphorisés par un saisissant diptyque : le « couvent des femmes » <sup>95</sup>, dont la clôture dissimule des « ombres vivantes » <sup>96</sup> coupées du monde au terme d'une discipline proche de la « barbarie » <sup>97</sup>, et la naïveté des « crétins », dont Staël déplore la faiblesse d'esprit tout en enviant la fraîcheur intacte de leur regard : « Comme ils ne reconnaissent jamais ce qu'ils ont vu, ils sont surpris chaque fois et le spectacle du monde dans tous ses détails est tous les jours nouveau pour eux ». <sup>98</sup> Quittant symboliquement une vie cloîtrée, incompatible avec ses « dispositions mondaines » <sup>99</sup>, pour renouer avec une innocence primitive, Staël consent, lors de cette excursion, à sa nouvelle identité de voyageuse et de curieuse <sup>100</sup> : au-delà d'un programme esthétique, qui lui inspire et le tableau pittoresque du voyage en Russie et le projet de *Richard Cœur de Lion* <sup>101</sup> – « On ne peut peindre que ce qu'on a vu » <sup>102</sup> –, cette visite au cœur des Alpes achève de réparer la division de l'identité staëlienne. Jadis incapable de vivre loin des salons, elle quitte enfin la ville et la France, fût-ce au prix du trouble qui accompagne la découverte « en [elle] des goûts vulgaires, étrangers à [s]a nature ». <sup>103</sup> La traversée de l'Europe qui s'apprête, loin de la reconduire à Paris, la portera définitivement vers la terre de Coppet.

<sup>93</sup> Ibid., 211.

<sup>94</sup> Ibid., 215.

<sup>95</sup> Ibid., 212.

<sup>96</sup> Ibid.

<sup>97</sup> Ibid., 213.

<sup>98</sup> Ibid., 215.

<sup>99</sup> Ibid., 212.

<sup>100</sup> « Il se peut qu'une manière vive de parler si différente de la leur ait suffi pour leur faire reconnaître les voyageurs qui n'étaient que des curieux » (ibid.).

<sup>101</sup> « Je me consolais de ce grand voyage par un poème sur Richard Cœur de Lion, que je me propose de faire si Dieu m'en donne la force. Ce poème est destiné à peindre les mœurs et la nature de l'Orient » (ibid., 259).

<sup>102</sup> Ibid.

<sup>103</sup> Ibid., 224.